PETITION DES MAITRES DES HAUTES-PYRENEES ADRESSEE A M. L'INSPECTEUR D'ACADEMIE.

Les maîtres des Hautes-Pyrénées, adjoints et directeurs, considèrent que leur mission prioritaire est la réussite de leurs élèves et la bonne marche de leur école. C'est leur métier.

Ils constatent que la multiplication des exigences administratives entrave de plus en plus l'exercice de leur profession au détriment des fondamentaux de leur profession.

Les demandes administratives croissantes, exigées dans un calendrier de plus en plus contraint, sans le temps nécessaire à l'information et à l'appropriation des nouvelles procédures, ont entraîné un rejet général de la part de tous les maîtres, conduisant une partie d'entre eux à manifester leur refus d'obtempérer dans ces conditions.

Soutenus par les syndicats SNUipp-FSU, Sgen-CFDT et SE-Unsa, ils demandent instamment à M. l'Inspecteur d'Académie, garant du bon fonctionnement de notre institution, des établissements scolaires, et de la qualité des conditions de travail des personnels, de prendre des dispositions pour qu'une diminution significative des commandes administratives aux écoles intervienne rapidement, et notamment qu'aucune commande impliquant un calendrier inapplicable dans des conditions décentes ne parvienne dorénavant aux écoles.

NOM	Ecole	Signature